

12 septembre

«Macronisme» ou rasoir multi-lames de notre modèle social ?

Refusons les ordonnances du faux docteur Macron !

Qui

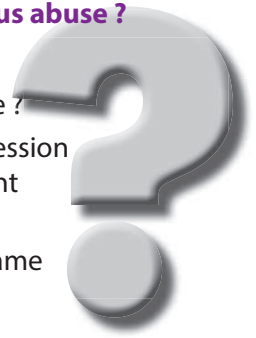
... va trinquer avec les réformes du Dr. Macron qui M'abuse, qui nous abuse ?

... paiera demain les 60 à 80 milliards de fraude fiscale annuelle ?

... paiera les 2 milliards de remise d'Impôt de Solidarité sur la Fortune ?

... paiera la perte de recettes des collectivités locales liée à la suppression de la taxe d'habitation ? Une compensation sous forme de dégrèvement financé par CSG, CRDS ou impôt d'état... mais qui les paiera ?

... paiera les 13 milliards d'économie que le président jupitérien réclame aux collectivités territoriales... ?



Dès la rentrée de septembre, avec la casse du Code du Travail, qui verra son pouvoir d'achat constamment menacé d'amputation avec le développement croissant des emplois précaires ?

... verra son point d'indice cryogénisé (hyper congelé) et différencié selon le versant de la fonction publique d'appartenance ? Selon les collectivités et leurs moyens déjà mis à mal dans la fonction publique Territoriale ?

... verra ses espoirs de promotion réduits à néant ?

... verra sa situation compromise par les fermetures d'usines et les plans sociaux dans le privé ou les restructurations de missions de service public ?

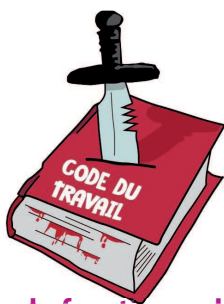
Qui

▶ Ces questions sont celles que se posent bon nombre d'habitant-e-s de ce pays, salarié-e-s du privé, fonctionnaires, retraité-es, étudiant-e-s bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement ou ménages modestes percevant l'Allocation de Logement Familiale, ou l'allocation logement sociale, prestations désormais attaquées...

▶ Ce sont les questions que chaque citoyen-ne, chaque administré-e se pose là où il-elle vit à chaque fois qu'une prestation ou un service public disparaît, que ce soit une administration d'État ou un service public local.

Pour Solidaires Finances, la politique menée par le nouveau président l'est au service des plus riches et des actionnaires des grands groupes financiers, notamment des trusts pharmaceutiques...

A l'opposé, la grande majorité des ménages risquent d'être fragilisés, pénalisés à plus d'un titre.

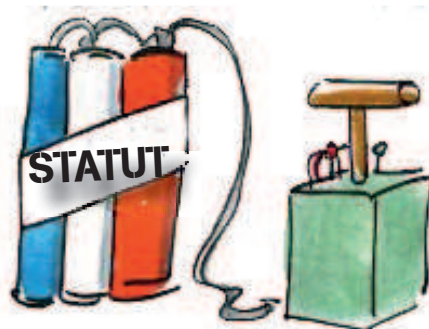


Dans le privé, la loi Travail 2 va aggraver l'instabilité de l'emploi et du salaire, en renvoyant le-la salarié-e au face à face avec l'employeur dans l'entreprise ; employeur qui pourra anticiper dans sa comptabilité le coût d'un licenciement à cause du plafonnement des indemnités prud'homales. Macron nous promet la précarisation généralisée.

Dans la fonction publique, les suppressions d'emplois prévues (50.000 dans la Fonction Publique d'État et 70.000 dans la Territoriale) vont achever le démantèlement des services et abolir l'intérêt général.

Dans les administrations bercyennes et du Travail en particulier, le « droit à l'erreur », instauré au nom de la compétitivité, va délégitimer les fonctions de contrôle et d'inspection et le pouvoir de sanction des entreprises.

Les « mauvaises entreprises » ou contrevenantes ne seront même plus verbalisées, taxées ou condamnées ! « Accompagner » sagement les entreprises, c'est moins de moyens pour la protection du consommateur, pour lutter contre la fraude fiscale des grandes multinationales et pour dénoncer les risques en matière industrielle et environnementale.



La casse de notre modèle social et des collectifs de travail dans le secteur privé comme dans la fonction publique sont à l'œuvre.

Nous sommes tous et toutes concerné-e-s

► Les collectivités locales mises au ban de l'opinion ; à encore qui va trinquer ?

Le président de la République a installé sa « conférence des territoires » pour mieux imposer la réduction de la dépense publique aux collectivités territoriales.

Réduction synonyme d'accroissement des inégalités entre les territoires.

Les collectivités devront réduire leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement. Elles devront réduire leur nombre (regroupements de départements, intercommunalités étendues...). La suppression de la taxe d'habitation, un tiers en moyenne du budget des communes, ne sera pas sans conséquences sur les services publics locaux. Sa compensation par une part de CSG ou CRDS ne sera pas plus juste que la TH.

Les plus modestes « trinqueront » !

► Infrastructures délaissées, moins de cantines scolaires, de places en crèche, d'activités périscolaires, de centres de loisirs, de subventions aux clubs sportifs, de piscines municipales - ou ils seront plus chers si ce n'est privatisés ; limitation du ramassage des ordures ménagères, des encombrants, fin de la gratuité, développement des décharges sauvages... seront le lot des collectivités les plus pauvres qui, hélas, supprimeront leurs emplois pour joindre les deux bouts de leur budget. Quant à la télémédecine invoquée par le président Macron, qu'en dire alors que les communes ne pourront plus financer l'installation de centres médicaux mettant à mal le droit à la santé ! La recrudescence des mises à la rue de retraité-e-s ne pouvant plus payer leur loyer va aussi s'accélérer !

Ce sera là encore l'opportunité de réduire les implantations des administrations bercyennes : moins de budgets locaux à gérer, moins de commandes d'enquêtes à l'INSEE...

Le Paysage social qui se profile est insupportable et inacceptable !

le 12 septembre

Nous avons toutes et tous des raisons d'être dans la rue et en grève

Contre ce projet gouvernemental de régression sociale sans précédent !